

L'Écurie Royale présente le concours



Dressage Royal

Dressage et combiné

Le 20 et 21 Juillet 2024

À l'Écurie Royale d'Hatley

www.ecurieroyale.com

2640 Chemin Rodgers, Canton d'Hatley, J0B2C0

Tel. : 819-569-0505 ; Cell : 819-432-5322

Courriel : ashley_aguillon@hotmail.com

Comité du concours

Organisateur :	Ashley Coulombe, tél : 819-432-5322
Assistante et Secrétaire :	Véronique Verrier
Commissaire :	
Juges :	Samedi: Agnieszka Wnorowska, Deuxième juge :Melyssa Laurrain Dimanche : Agnieszka Wnorowska, Chantal Coutu Phase obstacle :Chantal Coutu

Inscriptions

Nous recevons les inscriptions par le logiciel sur AERE

Date limite d'inscription: Mercredi 3 juillet 2022

Des frais de retard de 100\$ s'appliqueront après cette date

Documents obligatoires :

Cheval Québec, Canada Équestre, CCC, Test Coggins ; Preuve de Vaccination vétérinaire

Ouverture du secrétariat :

14 :00 – 17:00 le vendredi

7:00 – 17:00 samedi et dimanche

Frais de concours

35\$ par classe de dressage

100\$ par classe de combiné

100\$ par box

14\$ par sac de ripe et foin

50\$ frais de terrain par jour

10\$ par réchauffement par jour

50\$ frais administratifs par cavalier

4\$ Contrôle anti-dopage CE

10,00\$ Dressage Canada

Horaire de la fin de semaine

- ❖ Arrivée des cavaliers et des montures le **vendredi après 12:00**
- ❖ Périodes d'entraînements à l'intérieur de la carrière de compétition
 - Vendredi de 13h00 à 18h00
 - Samedi après le concours



- ❖ Pour promouvoir l'élevage, Cheval Québec a mis sur pied le programme Cheval Origine Québec. Dressage Royal souhaite contribuer en mettant en valeur les chevaux qui participent et qui sont inscrits dans ce programme. Ainsi, lorsque l'annonceur présentera les chevaux et les cavaliers, il soulignera de façon particulière ceux qui répondent à ces critères. De l'information et le formulaire d'inscription sont disponibles en utilisant le lien suivant : https://cheval.quebec/Download/Le-Cheval/Brochure_Reconnaissance_Eleveur.pdf De plus, des formulaires seront disponibles sur le terrain au secrétariat les journées de compétition

L'écurie Royale possède 1 manège de réchauffement en sable et 3 aires de compétition.

Programme de compétition

Samedi

Début : 8 :00

Initiation :

Poney / Junior / Amateur – ouvert
Reprise A-B-C

Niveau 1 :

Poney / Junior / Amateur - ouvert
Reprise 2-3

Niveau 2 :

Ouvert

Kür :

Niveau 1 - ouvert
Niveau 2 - ouvert

Dimanche

Début : 8 :00

Entrainement :

Poney /Junior /Amateur – Ouvert
Reprise 2-3
Kur entrainement

Combiné :

H18 junior – ouvert
Initiation reprise A
H24 junior – ouvert
Initiation reprise B
H27 – ouvert
Debutant Reprise 1
H30 – ouvert
Debutant Reprise 2

Classe Élevage :

Licou
Reprise entr.1

Niveau 3 :

Ouvert

Niveau 4 :

Ouvert

Parcours de saut pour combiné

H18 junior - ouvert
H24 junior - ouvert
H27junior - ouvert
H30 - ouvert

❖ L'Horaire peut changer en fonction du nombre d'inscription

Règlement de concours

- ❖ Les chiens doivent être en laisse en tout temps.
- ❖ Ce concours est avant tout pour montrer la qualité de nos chevaux et de nos cavaliers en Estrie !

Sourire obligatoire en tout temps ☺

Activités du samedi soir

- ❖ À déterminer selon les mesures sanitaires

Commanditaires



Nous remercions nos généreux commanditaires !

Nous remercions aussi tous les cavaliers qui ont choisi de participer à ce concours.

L'AÉRE pour sa précieuse collaboration.

Les bénévoles pour leur participation, patience et dévouement!

Énoncé de principes Canada Équestre

Le concours hippique Dressage Royale est un concours sanctionné Bronze de Canada Hippique, 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CH et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CH.

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage.

Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Hippique, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Hippique et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Hippique est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Hippique, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Hippique et à tout autre règlement établi par le concours.

Canada Hippique (Fédération Équestre Nationale du Canada) encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cet égard, il s'engage à :

Tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien être des chevaux, quelle que soit leur valeur.

- Exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- Veiller à ce que les propriétaires, les entraîneurs et les participants ou leurs agents prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- Assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'exams vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux
- Fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équins.
- Continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- Exiger des propriétaires, des entraîneurs et des participants qu'ils prennent connaissance et respectent les règlements des organismes dont ils relèvent et les règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres.
- Étudier, réviser et élaborer les règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux. La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

Important

NUMÉRO DE CONCURRENT / COMPETITION NUMBER

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé.

PORT DU CASQUE PROTECTEUR / HEADGEAR

Toute personne à cheval sur les lieux d'un concours sanctionné par Canada Équestre, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché. Article E 4.0

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE / EQUINE DRUG TESTING

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage.

INSCRIPTIONS REFUSÉES / REFUSED ENTRIES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE, ou toute autre raison.

AIRE DE LONGE / LUNGING AREA

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits Désignés

Changement à savoir pour le combiné

- ❖ H18(sauterelle)
- ❖ H24 (pré débutant)
- ❖ H27
- ❖ H30 (débutant)
 - H18,H27,H30 éligible pour les JEQ